



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Techniques de récupération et micronutrition du sportif (Font-Romeu)	SANCHEZ Anthony DOUCENDE Grégory*	MCF MCF	CROLET Thibault MORNET Yoann	CDD PRAG

Article 2 : Le Directeur de la composante STAPS et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 26 janvier 2021


 Le Président
 Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Analyste Vidéo DARTFISH (Font Romeu)	RAGE Johann DOUCENDE Grégory*	PRAG MCF	MERIC Henri	MCF

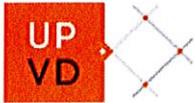
Article 2 : Le Directeur de la composante STAPS et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 26 janvier 2021



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : STAPS**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 12/04/2019, 24/04/2020 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante STAPS sont composés comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D. U. Analyse, encadrement et optimisation de la performance en trail running	DOUCENDE Grégory VARRAINE Elodie*	MCF MCF	MORNET Yoann	PRAG

Article 2 : Le Directeur de la composante STAPS et le Directeur Général des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 25 janvier 2021



Le Président
Yvan AUGUET

